

Vie Quotidienne et Audition

Association loi 1901 -Déclaré comme prestataire de Formation sous le numéro 73 81 00818 81 auprès de la Préfecture de Région Midi-Pyrénées

Formation : *Prise en charge des malentendances* *Analyse des besoins - définition des stratégies de compensation* *Démarches administratives et financements*

Public : Audioprothésistes et collaborateurs

horaires : 9h30-17h30 - lundi ou autre jour de la semaine

CONDITIONS DE LA FORMATION

= nombre de stagiaires : 10 à 15 optimum (plus si groupe sur demande)

= convention de formation avec structure organisatrice pour prise en charge par fonds de formation

= support pédagogique : diaporama (ordinateur + vidéo projecteur)

Le résumé du diaporama et les documents d'accompagnements (formulaires et circulaires officiels, lettres type), sont remis aux stagiaires sous forme de fichiers informatiques (formats pdf, word). L'exposé s'accompagne d'études de cas interactives et de démonstration d'aides techniques et d'illustrations sonores

Evaluation

= par dialogues sur les cas présentés durant la journée

= par questionnaire de satisfaction

Formateur : Jérôme Goust

consultant "vie quotidienne et audition"- malentendant(implanté cochléaire) - écrivain-journaliste chargé d'enseignement Sciences Humaines et Sociales- Ecole d'Audioprothèse - Conservatoire National des Arts et Métiers (Université Paris 7) depuis 2002
ancien Coordinateur du bus de l'audition (2004-2008)
ancien président de la Journée Nationale de l'Audition (2000-2002)
ancien membre de la COMEX - MDPH du Tarn
licencié es sciences naturelles - licencié es psychologie
Auteur de "pour mieux vivre la malentendance au quotidien" (1998) - "guide des aides techniques pour les malentendants et les sourds" (3 ° édition 2009 - parrainage CNP-EDF-IFP-IBM-STGobain-SNCF) - "audition et vie professionnelle" (2° édition 2012 - parrainage BNP Paribas-Carrefour-EDF-Egis-IFPEN-Manpower).

Coût de la formation :

Tarif comprenant la préparation, l'animation, la production des documents de travail, 1700 € PLUS forfait déplacement du formateur : 350 € (selon région).

Salle et repas de midi à charge du groupe organisateur.

Possibilité d'organisation globale (salle, repas, formation) par Vie quotidienne et audition à partir de 10 inscriptions : 380 € par personne.

Tarif préférentiel pour acquisition des guides "audition et vie professionnelle" et "guide des aides techniques".

L'Association « Vie Quotidienne et Audition » n'est pas soumise à la TVA .

Références



Sensibilisation : IBM - Thales - Dassault systèmes - PSA Peugeot-Citroen - PMU STmicroelectronic - SanofiPasteur- Essilor - La Banque Postale - ATOS - Subsea7 - Crédit Agricole - Alcatel-Lucent - Casden-BP - EDF- SFR - CapGemini- Manpower
Colloque : "Qualité sonore, confort auditif pour tous au travail" co-organisé le 20-10-2011 avec le CIDB (www.bruit.fr) - 250 participants
Forums SNCF "audition-bruit-malentendance" 2010-2011 : 750 participants (Paris-Lyon-Bordeaux) : personnels santé-préventio-sécurité-social-handicap
Forum Bien s'entendre dans les espaces de travail -Forum sur les solutions acoustiques et auditives 2 juillet 2013 - organisé avec le CIDB - 170 personnes

Formations : IBM,Dassault,SMT,Essilor,ATOS,Subsea7 + Services interprofessionnels santé au travail (74-91-92-Formensa) - AP-HP - MDPH81 - CapEmploi-sameth81 - ConseilGénéral 81 (APA+CAF+CPAM+accueil...)- **Maisons retraite** - formation audioprothésistes - Conseil Général 33 - Action Sociale SNCF - - FNATH 2012 (5 régions) - **Services santé SNCF (13 journées sur 2012-2013)**



GUIDES : "Guide des aides techniques" 3^e édition - 2009 parrainage: CNP-EDF-StGobain-IFPEN-SNCF-IBM)
 "Audition et vie professionnelle" (2^e édition 2012 - parrainage BNP Paribas - Carrefour - EDF - Egis - IFPEN - Manpower).

Programme

1 - état des lieux 11 - réalité et perception historique et sociale des malentendances 12 - contexte psychologique 13 - conséquences 14 - freins au primo appareillage et renouvellement 2 - réglementation : loi février 2005 21 - apparition des concepts: invalidité - incapacité - handicap 22 - lois de 1975 et 1987 23 - loi février 2005 - notion de compensation - MDPH - CDAPH - FIPHP 24 - procédures et pratiques issues de la loi 25 - obligation d'accessibilité 3 - problématique des financements 31 - sécurité sociale et complémentaire santé : la base médicale 32 - guichets "social". sources de financement selon l'âge et la situation sociale et économique de la personne ? 33 - situer les catégories administratives : incapacité - invalidité - handicap - autonomie 34 - calcul du taux d'incapacité 35 - carte d'invalidité 4 - situations- stratégies de compensation 41 - analyse des situations de compensation 42 - quelles stratégies de compensation prothèses et aides techniques - orthophonie - aménagements : logement, locaux, poste de travail information de la personne et de son environnement (familial, social, professionnel)	5 -guichet "handicap":parcours MDPH-CDAPH 51 - formulaire et logique handicap 52 - préparation du dossier 53 - base argumentaire des dossiers : situations de communication / stratégies de compensation 6 - l'enfant malentendant 61 -distinguer enfant sourd de naissance 62 - l'enfant sourd profond : prise en charge associative, administrative, pédagogique 63 - l'enfant ou l'adolescent devenant malentendant le seuil des 50% d'incapacité - le droit aux aides - le problème psychologique 7 - l'adulte malentendant 71 -le statut de travailleur handicapé procédures, argumentaire - COTOREP (future CDAPH) 72 - fonctionnaire, salarié du privé, non salarié AGEFIPH - missions handicap - FIPH FP - CAP EMPLOI/SAMETH ... 8 - la personne âgée malentendante 81 - penser aux financements avant retraite 82 - le jeune retraité 83 - la personne âgée isolée 9 - tableau récapitulatif des filières de financement
--	--

Association « Vie Quotidienne et audition »

La Taurounié 81390 BRIATEXTE

Tél. 05 63 77 61 40

www.l-ouie.fr

vqa@l-ouie.fr

Déclaré organisme de formation n°73 81 00818 81 (Préfecture Midi-Pyrénées)

